

Commune de
Vigneux-de-Bretagne

Date de convocation :
22 juin 2017

Nombre de conseillers :

- en exercice : 29
- présents : 24
- votants : 27

L'an deux mil dix-sept, le trente juin à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Joseph BÉZIER, Maire.

Présents :

BÉZIER Joseph, MAILLARD Martine, LE DORZE Bertrand, PLONÉIS-MÉNAGER Sandrine, DAVID Philippe, FRANCO Gwënola, CROM Gaëlle, BOUIN Sylvie, ALLAIN Dominique, ROLLAND Guillaume, JOLY Chantal, GAVELLE Céline, RIOU Sylviane, PLASSARD Vincent, DURANCE Émilie, VINCE André, MERCIER Nathalie, DELÂTRE Christophe, DUBOIS Marie-Christine, DARROUZÈS Didier, GOUJON Anne, PORTIER Joël, COSNARD Maïté, MIOT Bruno

Absents excusés :

Patrick LEGOUX pouvoir à Gwënola FRANCO
Patrick LAMIABLE pouvoir à Joseph BÉZIER
Julien BRETESCHE pouvoir à Philippe DAVID

Absents : Véronique CADOT, Jean-Yves HAMON

Secrétaire de séance : Chantal JOLY

Dénomination de voies

Réf. : 2017-055

M. Philippe DAVID, Adjoint délégué, propose, après examen en commission, les dénominations de voies suivantes :

A LA BILIAIS DENIAUD

- **Rue Trévélzel** : section de voie correspondant à la VC 10, prenant son origine au pont passant sous la RN 165 et se terminant 750 mètres plus loin.
- **Impasse Trédudon** : voie correspondant au CR 40, 1^{ère} voie à gauche sur la rue Trévélzel.
- **Impasse Ménez-Hom** : voie correspondant au CR 59, 2^{ème} voie à gauche sur la rue Trévélzel.

Au vu de cet exposé, après en avoir délibéré, par 27 voix pour, le Conseil municipal décide :

- D'adopter les dénominations de voies proposées ;
- De donner pouvoir à M. le Maire ou à l'Adjoint délégué pour signer tout document concernant cette affaire.

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la date soit de sa réception en Préfecture, soit de sa publication.

Acte reçu en Préfecture le - 6 JUIL. 2017

Publié le - 6 JUIL. 2017

Pour copie conforme
A Vigneux-de-Bretagne,
Le 3 juillet 2017
Joseph BÉZIER

